

Le DROIT OUVRIER

DROIT DU TRAVAIL - PRUD'HOMIE - SECURITE SOCIALE

Sommaire

DOCTRINE

Daniel Boulmier : Conclusion et dénonciation d'un accord collectif : sanction du défaut de consultation des institutions représentatives du personnel (Réflexions à partir de Cass. soc., 5 mars 2008, PBR).

Tiphaine Garat et Francis Meyer : Réparation des accidents du travail et des maladies professionnelles : la prise en compte de l'incidence professionnelle dans la détermination du taux d'incapacité permanente partielle.

Franck Héas : Organisation collective du travail et sécurité des salariés.

JURISPRUDENCE

voir notamment

Application du règlement communautaire 44/2001 à un litige de travail international.

Cour de cassation (Ch. Soc.) 1^{er} avril 2008 – Note Valérie Lacoste-Mary (p. 438)

Le principe de la réparation intégrale du préjudice transposé à l'indemnisation du licenciement nul.

Cour de cassation (Ch. Soc.) 23 janvier 2008 – Note Jérôme Ferraro (p. 445)

La suppression du recours aux heures supplémentaires doit être justifiée par l'intérêt de l'entreprise.

Cour de cassation (Ch. Soc.) 19 juin 2008 (p. 447)

Unité économique et sociale et configuration des institutions représentatives du personnel.

Cour de cassation (Ch. Soc.) 13 février 2008 ; Cour de cassation (Ch. Soc.) 16 janvier 2008 – Note Pascal Rennes (p. 451)

CHRONIQUES JURISPRUDENTIELLES

Procédure prud'homale : extraits de décisions sélectionnés et commentés par **Daniel Boulmier**.

Arrêts récents de la Cour de cassation résumés par **Thierry Tauran** (pp. 3 et 4 de la couverture).



Doctrine :

Conclusion et dénonciation d'un accord collectif : sanction du défaut de consultation des institutions représentatives du personnel (réflexions à partir de Cass. soc., 5 mars 2008, PBR), par **Daniel Boulmier**, Maître de conférences, Institut Régional du Travail, Université Nancy 2 409
 Annexe : COMITES D'ENTREPRISE – Attributions économiques – Organisation, gestion et marche générale de l'entreprise – Dénonciation d'un accord collectif d'entreprise – Consultation préalable – Nécessité.
COUR DE CASSATION (Ch. Soc.) 5 mars 2008 413

Réparation des accidents du travail et des maladies professionnelles : la prise en compte de l'incidence professionnelle dans la détermination du taux d'incapacité permanente partielle, par **Tiphaine Garat**, Chargée de recherche à l'Institut du travail, Présidente de formation au TCI de Strasbourg, et **Francis Meyer**, Maître de conférences à l'Institut du travail de Strasbourg 415

Organisation collective du travail et sécurité des salariés, par **Franck Héas**, Maître de conférences à l'Université de Nantes 424
 Annexe : CONTRAT DE TRAVAIL - Employeur - Obligation de sécurité de résultat – Portée – Mesure de réorganisation – Suspension de sa mise en œuvre – Pouvoir de direction.
COUR DE CASSATION (Ch. Soc.) 5 mars 2008 428

Jurisprudence :

CHSCT – Expert – Désignation – Cas (deux espèces) – Risque grave (première espèce) – Projet important (deuxième espèce).
Première espèce : COUR D'APPEL DE METZ (ch. urgences) 11 décembre 2007 431
Deuxième espèce : TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE DE BONNEVILLE (référé) 8 octobre 2007 432
Note Paul Darves-Bornoz 433

COMITES D'ENTREPRISE – Attributions économiques – Fusion d'entreprises.
TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE DE PARIS (1^{re} ch. S) 22 janvier 2008 434
Note Sultan Günel, juriste syndicale 438

CONSEILS DE PRUD'HOMMES – Compétence territoriale – Contrat de travail international – Règlement 44/2001 – Salarié mobile – Localisation des activités.
COUR DE CASSATION (Ch. Soc.) 1^{er} avril 2008 438
Note Valérie Lacoste-Mary, Maître de conférences à l'Université Montesquieu-Bordeaux IV, Comptrasec, UMR 5114, Institut du travail de Bordeaux 439

CONTRAT A DUREE DETERMINEE – Multiplicité – Temps partiel – Disponibilité permanente entre deux CDD à l'égard de l'entreprise - Requalification en CDI à temps plein – Dommages-intérêts.
COUR D'APPEL DE BESANÇON (Ch. Soc.) 18 décembre 2007 440
Note Maurice Cohen 442

DROIT DISCIPLINAIRE – Avertissement – Procédure simplifiée – Recours par l'employeur à la procédure normale entraînant l'observation du délai d'un mois pour le prononcé de la sanction.
COUR DE CASSATION (Ch. Soc.) 16 avril 2008 443
Note Francis Saramito 444

LICENCIEMENT – Nullité – Effets – Réparation du préjudice – Réparation intégrale – Nécessité.
COUR DE CASSATION (Ch. Soc.) 23 janvier 2008 445
Note Jérôme Ferraro 445

TEMPS DE TRAVAIL – Heures supplémentaires – Suppression – Intérêt de l'entreprise – Manquement à l'exécution loyale du contrat de travail.
COUR DE CASSATION (Ch. Soc.) 19 juin 2008 447

TRIBUNAUX – Associations et syndicats – Action en justice – Pouvoir de décision – Détermination – Clauses statutaires – A défaut, assemblée générale.

COUR DE CASSATION (Ch. Soc.) 16 janvier 2008 448
Note Arnaud Mazières 449

UNITE ECONOMIQUE ET SOCIALE – Désignation d'un délégué syndical – Validité pour la mise en place ultérieure des autres IRP (deux espèces) – Motifs du refus récent de reconnaissance non justifiés (première espèce) – Effets de la reconnaissance de l'UES. – Diversification et décentralisation des IRP (oui) – Collège désignatif du CHSCT – Bureau de vote ne pouvant être constitué que par des électeurs (deuxième espèce).

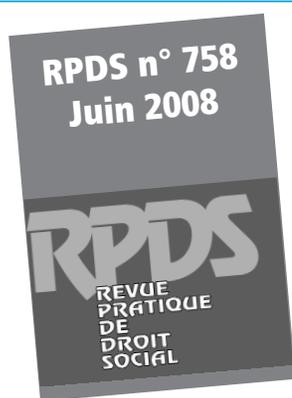
Première espèce : COUR DE CASSATION (Ch. Soc.) 13 février 2008 451
Deuxième espèce : COUR DE CASSATION (Ch. Soc.) 16 janvier 2008 451
Note Pascal Rennes 452

Chronique jurisprudentielle :

Procédure prud'homale, extraits de décisions sélectionnés et commentés par Daniel Boulmier, Maître de conférences, Institut Régional du Travail, Université Nancy 2 - CERIT-CRDP, EA 1138, co-auteur du Lamy Prud'hommes.

Unicité d'instance – Première instance pendante devant la Cour d'appel – Seconde saisine du Conseil de prud'hommes – Prétentions différentes – Règle de l'unicité de l'instance : oui.

COUR DE CASSATION (Ch. Soc.) 16 avril 2008 453



RPDS n° 758 - Juin 2008

Au sommaire :

Recrutement et embauche des salariés

L'accroissement des dépenses de santé à la charge des assurés sociaux

Pratique prud'homale : le point sur... la caducité

Editorial : Ecarter les pièges de la prescription

L'actualité juridique (sommaires de jurisprudence)

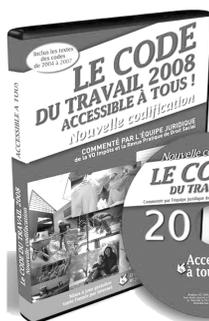
Pour les lecteurs non abonnés à la RPDS, il peut être commandé à :

NSA La Vie Ouvrière, BP 88, 27190 Conches-en-Ouche

Prix du numéro : **6,20 € (+ forfait de 3 € par envoi)**.

Abonnement : **65 € par an à NSA La Vie Ouvrière, BP n° 50119, 92244 Malakoff cedex.**

Commandes et abonnement en ligne sur notre site Internet : **www.librairie-nvo.com**



LE CODE DU TRAVAIL 2008 SUR CD INTERACTIF

Le 1^{er} mai 2008 le Code du travail nouvelle version est entré en vigueur. Officiellement, la recodification a été effectuée à droit constant, c'est-à-dire sans toucher au fond du droit, mais la réalité est plus nuancée. Le nouveau code est complètement réécrit (une idée par article, emploi du présent de l'indicatif) et réagencé (nouveau plan en huit parties, déclassements d'articles anciennement législatifs en articles réglementaires). Bien que l'essentiel des droits actuels demeure, les choix opérés en matière de plan, titres, découpages et regroupement d'articles peuvent générer des problèmes d'interprétation.

Ce CD-Rom intègre, en plus du nouveau texte du code du travail (à jour au 31 mars 2008) : la table de concordance interactive entre ancien et nouveau code, la jurisprudence publiée et commentée depuis quinze ans par la RPDS, près de 1500 arrêts en version intégrale et des centaines de jugements de tribunaux, Conseils de prud'hommes ou cours d'appel cités en référence, des liens vers les articles du code cités dans le corps d'un article, des liens vers des articles de la Revue Pratique de Droit Social en rapport avec l'article affiché, recherche par mots du texte, mots clés, numéros d'article, impression et exportation dans un traitement de texte.

Et aussi... - Navigation facile entre la nouvelle et l'ancienne codification, - Accès au texte intégral des éditions du code à partir de 2004, - Téléchargement gratuit sur Internet des mises à jour au cours de l'année 2008.

NOUVEAU : • Téléchargement gratuit sur Internet des mises à jour au cours de l'année 2008

• Accès au texte intégral des éditions du Code 2007, 2006, 2005 et 2004.

CD-Rom en vente sur www.librairie-nvo.com (fonctionne sur PC et sous Windows dans les versions NT, 2000, XP et Vista)